

L'égalité entre femmes et hommes progresse dans le monde, mais pas partout

La Banque mondiale mesure l'évolution du cadre juridique qui favorise l'inclusion des femmes

Un score de 100 sur 100. La France peut s'enorgueillir d'avoir obtenu la note maximale dans un nouvel indice de la Banque mondiale, publié mercredi 27 février et intitulé « Les femmes, l'entreprise et le droit: une décennie de réformes ». Celui-ci mesure, dans 187 pays, l'évolution du cadre juridique encourageant l'émancipation économique des femmes.

Cinq autres États obtiennent ce résultat: la Belgique, le Danemark, la Lituanie, le Luxembourg et la Suède. Selon la banque, tous ces pays accordent désormais aux femmes les mêmes droits qu'aux hommes dans un certain nombre de domaines, renforçant leur capacité à trouver un emploi, créer une entreprise ou prendre les meilleures décisions économiques pour elles et leurs proches. Il y a dix ans, aucune nation ne pouvait se prévaloir d'un tel bilan.

Du chemin a donc été parcouru depuis: les discours en faveur de la parité au travail sont devenus plus audibles tout autour du globe, et des progrès tangibles ont été enregistrés. Ainsi, note la Banque mondiale, 131 pays ont adopté 274 réformes améliorant l'inclusion économique des femmes. Parmi eux, 35 – dont l'Argentine, la Chine, le Vietnam, la Norvège – ont introduit des règlements juridiques pour lutter contre le harcèlement sexuel au travail. Et 13 ont promulgué des lois exigeant l'éga-

lité salariale pour des emplois de même valeur.

Coûts économiques importants

Malgré ces avancées, l'égalité en droit est loin d'être acquise partout. Sur les dix dernières années, 56 pays couvrant toutes les régions du monde et tous les niveaux de revenus n'ont entrepris aucune réforme pour améliorer l'égalité des chances pour les femmes. « Les progrès sont là, mais ils sont encore trop lents, a commenté Kristalina Georgieva, présidente par intérim de la Banque mondiale, dans un communiqué, car 2,7 milliards de femmes se heurtent toujours à des obstacles juridiques qui limitent leurs options par rapport aux hommes. »

Pour établir son indice, l'institution a examiné les grandes étapes de la vie professionnelle d'une femme, du premier emploi à la retraite, et les protections juridiques associées à chacune de ces phases. Elle a noté chaque pays sur 100 à partir de huit critères d'évaluation. La quarantaine de pays affichant les meilleures performances (au-delà de 90 sur 100) sont majoritairement des économies à hauts revenus, appartenant à l'Organisation de coopération et de développement économiques et à l'Union européenne.

De l'autre côté du spectre, le score le plus bas est enregistré par la région Afrique du Nord et Moyen-Orient, avec un résultat

moyen de 47,3, contre une moyenne mondiale de 74,7. Autre fait notable, l'Afrique subsaharienne est la région qui détient le record du nombre de réformes adoptées en dix ans, avec plus de 71 textes.

L'égalité juridique n'est pas le seul facteur susceptible d'améliorer les perspectives économiques des femmes. De longue date, les institutions telles que la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) appellent aussi à investir dans des domaines telles que la santé et l'éducation des femmes pour accroître leur participation économique.

Un effort indispensable, plaignent ces organisations, parce qu'il ne s'agit pas là que d'équité. « L'inégalité des chances entre femmes et hommes représente des coûts économiques colossaux et peut porter atteinte à la santé économique des nations », écrivait Christine Lagarde, la patronne du FMI dans un récent post de blog.

A contrario, plusieurs études ont démontré que la réduction des disparités et l'accroissement du nombre de femmes dans la population active peuvent encourager la croissance et la productivité. Or l'enquête de la Banque mondiale révèle que les pays ayant engagé des réformes pour favoriser l'égalité des sexes ont vu augmenter, plus que les autres, le taux de participation des femmes au marché du travail. ■

MARIE DE VERGÈS